

## PUBLICATIONS

### **Atlas linguistique des Petites Antilles, volume II (et dernier)**

*Jean Le Dû et Guylaine Brun-Trigaud (éd.)*

CTHS, décembre 2013, 45 €, ISBN 978-2-7355-0809-9

<http://cths.fr/ed/edition.php?id=6643> (et 5553 : volume I, septembre 2011 : voir GHC nouvelle série n° 3)

Enquête par des étudiants en créole de l'université des Antilles et de la Guyane sous la direction de *Robert Damoiseau* sur 467 mots et phrases organisés en thèmes (météo, nature, vie sociale, etc.). Cartographie.

Signalé par la Société d'histoire de la Guadeloupe :

#### **Histoire des îles de Guadeloupe**

Bande dessinée, éditions du Signe, avec le concours du Conseil général, en 4 tomes dont 2 déjà parus :

**1 Kaloukaera, l'île aux cannibales** (Les Amérindiens) *Gérard Richard et Olivier Brazao*

**2 L'île rebelle** (prise de possession par la France) *René Bélénius et Marie Cuzin*

<http://www.editionsdusigne.ch>

<http://www.librairiejasor.com/livres/bandes-dessinees-humour/histoire-des-iles-de-guadeloupe.html>

Annoncé par les Archives départementales de la Martinique :

#### **Aimé Césaire : 100 regards 5 continents**

Conseil général de la Martinique, décembre 2013

Relevé par *Monique Pouliquen* :

#### **Etre esclave, Afrique-Amérique (XVe.-XIXe.siccle)**

*Catherine Coquery-Vidrovitch et Eric Mesnard,*

La Découverte, octobre 2013, 280 p., ISBN : 9782707174093, 22,50 €

et

#### **A bord du négrier, une histoire atlantique de la traite (The Slave Ship, a Human History)**

*Marcus Rediker* traduit de l'anglais (Etats-Unis) par *Aurélien Blanchard*

Seuil, l'Univers historique, ISBN : 2021092909, 554 p., 24 €

Nous avons reçu de *Pierre Baudrier* sa brochure

#### **Charles X et les barricades de 1832**

Sur ce fait historique vous pouvez lire ses articles « La Société gauloise, société secrète républicaine en 1832 » (GHC 2013 article 22) et « La Société gauloise dans l'insurrection des 5 et 6 juin 1832 » (GHC 2011 article 2). Petit nombre d'exemplaires imprimés à compte d'auteur.

Signalé par *Jean-Michel André* :

#### **Les Compagnie des Indes**

Édition publiée sous la direction de *René Estienne* - ISBN : 9782070141357

Coédition Gallimard / Ministère de la Défense – DMPA - Albums Beaux Livres, Gallimard, octobre 2013, 49 €  
« Une entreprise stratégique et commerciale sous l'Ancien Régime, ou comment la France se lança dans la mondialisation... »

En 1664, Louis XIV et Colbert créent sous monopole d'État la **Compagnie des Indes orientales** pour procurer au royaume de France des marchandises que l'Europe est bien en peine de produire. Son histoire mouvementée se perpétue jusqu'à la Révolution sous diverses formes, statuts et appellations. C'est ainsi que pour plus d'un milliard de livres tournois, poivre, épices, café, thé, porcelaines, cotonnades et soieries sont rapportés d'Afrique et d'Amérique, de l'île Bourbon et de l'île de France, des comptoirs des Indes – avec Pondichéry pour capitale – et même de Chine. Ces cargaisons débarquent au port de Lorient où, vendues aux enchères, elles viennent satisfaire le goût du luxe des élites puis diffuser dans toutes les couches de la société un nouvel art de vivre... »

Publié chez L'Harmattan, collection Autrement mêmes :

#### **Marie d'Énambuc, Les Épaves, Sydonie, Madame de Rieux**

*Fanny Reybaud* - Présentation de *Lesley S. Curtis*

L'Harmattan, Autrement mêmes, 33 €, 294 p., janvier 2014

EAN : 9782343026244 - EAN PDF : 9782336335391

« La romancière Mme Charles Reybaud (1802-1870), jouit de son vivant d'un grand succès. Elle s'intéresse à la femme et à l'histoire, fidèlement représentée, de la France aux Antilles. Cette réédition comporte quatre de ses nouvelles situées à la Martinique et à Saint-Domingue/Haïti à des moments clés de leur histoire : 1657, 1720, 1791 et 1831. Ces longues nouvelles, souvent appelées « romans » lors de leur première publication, offrent une perspective peu étudiée de la question coloniale : quel rôle la Française doit-elle jouer dans les projets coloniaux de son pays ? »

Signalé par *Augusta Elmwood* :

**Les juifs de Saint Domingue**

*Elvire Maurouard*

Editions du Cygne, ISBN 978-2-84924-086-1, 92 pages, 13 €

Signalé par *Jacques Petit* :

**Toussaint Louverture, le Napoléon noir**

*Jean Louis Donnadiéu*

Editions Belin, janvier 2014, ISBN 978-2-7011-6443-4, 21 €

NDLR

Nous rappelons « **Toussaint Louverture, le grand précurseur** » (Éditions Sud-Ouest, septembre 2012), la récente biographie par *Jacques de Cauna*, qui, depuis de très nombreuses années, fait des recherches sur Toussaint Louverture, son origine et sa famille. Voir par exemple GHC 180, avril 2005, p. 4486-89.

\*\*\*\*\*

**INTERNET**

**Le site Jamaïque de Familysearch**

<http://www.jamaicanfamilysearch.com/Samples/plan.htm> et

<http://www.jamaicanfamilysearch.com/Samples/help.htm>

(Transmis par *Augusta Elmwood*)

est désormais gratuit pour tous, sans inscription ni saisie de nom et mot de passe, à la demande de *Patricia Jackson*, qui a passé de nombreuses heures à dépouiller et saisir pour Familysearch les données qui lui ont été transmises. »

La liste des contributeurs qui lui ont envoyé des documents est consultable à l'adresse

<http://www.jamaicanfamilysearch.com/Samples/announce.htm>.

Ceux d'entre vous dont les ancêtres d'origine française se sont réfugiés à la Jamaïque y trouveront sûrement beaucoup d'informations. Voir par exemple : « NAMES OF FRENCH EMIGRANTS OR PRISONERS TAKEN TO JAMAICA 1793-1795 »

**Base de données Hôtel des Invalides : [www.hoteldesinvalides.org/](http://www.hoteldesinvalides.org/)**

Connaissez-vous le travail remarquable effectué par *Marc Margarit* et une petite équipe de bénévoles depuis 1995 ? Par le dépouillement du fonds des Invalides aux Service Historique de la Défense à Vincennes 122 000 personnes ont été recensées de 1670 à 1796 et Marc Margarit compte d'ici deux ans avoir terminé de les mettre en ligne, avant de passer aux invalides de la période napoléonienne, jusqu'en 1824. Les bonnes volontés sont accueillies !

La base de données, d'accès libre et gratuit, permet des interrogations par nom, par lieu, par régiment, etc. C'est remarquable et d'un grand intérêt, au-delà de la généalogie, pour l'histoire.

Nous y avons recherché, bien sûr, ceux de nos îles. Laissant tous les soldats et officiers qui y ont été blessés au service, nous trouvons par exemple (transcription intégrale des actes d'admission, avec leur orthographe ; la date est celle de leur réception à l'hôtel des Invalides) :

- 28/04/1763 Alexis LAPIERRE, 65 ans, o Fort Saint Pierre, Martinique ;
- 06/11/1788 Dominique Louis DAMPIERRE s. de MELLIANCOURT (pour MILLIANCOURT), 45 ans, o Le François, Martinique ;
- 05/06/1788 Louis Charles Nicolas FILLASSIER, 57 ans, o Petit Cul de Sac, Guadeloupe.

Le numéro 210, février-mars 2014, de La revue française de généalogie consacre un dossier à ce travail.

**La Grenade, période française : mise en ligne par la British Library**

<http://eap.bl.uk/database/results.a4d?country=Grenada;r=20580>

(Information de *Philippe Clerc*)

Des documents de la Grenade, dont certains de la période française, viennent d'être numérisés par la British Library et sont accessibles en ligne.

Sont notamment proposés :

- "St George Register of Baptisms, marriages and burials [1765]"
- "St George Register of Baptisms, marriages and burials [1765-1785]"
- "Gouvaye Register of Baptisms, marriages and burials [1779-1782]"
- "Gouvaye Register of Baptisms of Slaves [1780-1782]"
- "St Jacques Register of Baptisms, marriages and burials [1782]"
- "French Marriage Register [1765]"
- "Court of Oyer and Terminer for Trial of Attained Traitors record book [1796]"
- "Unbound French Documents, Box 4 [1779-1780]"
- "Unbound French Documents, Box 5 [1783]"
- "Unbound French Documents, Box 13 [1780-1785]"

## COOPÉRATION et COMPLÉMENTS

de *Pierre Bardin* : **FERRÈRE et autres, à Saint Jean Pied de Port** (NS 12)

Sur les autres mariés de Saint Jean Pied de Port et leurs témoins, voir mon récent article « Les Antillais et les Africains dans la 7ème demi-brigade des vétérans, an X-1806 ». (GHC 05/02/2014)

Sur Joseph FERRER, né le 25/03/1768 à Saint Pierre de la Martinique et marié le 22 ventôse XI (13/03/1803) à Saint Jean Pied de Port, pièces trouvées au SHD de Vincennes :

Etat des services, fait à Marseille le 10/09/1817 (SHD 3 Yg 12971) :

Officier de santé au bataillon des chasseurs de la Martinique le 17/12/1792 ; prisonnier de guerre par les Anglais du 07/01/1794 au 29/07/1795 ; employé au département de la Guerre à Saint Denis (1796) puis au département de la Marine à Rochefort (1797) ; passé à Cayenne du 5 messidor VI (23/06/1798) au 5 fructidor VII (22/08/1799) et de là embarqué pour la Guadeloupe puis envoyé à l'île Saint Martin au bataillon de la Réunion du 28 nivôse VIII (18/01/1800) au 4 germinal IX (25/03/1801) ; prisonnier de guerre par les Anglais du 5 germinal au 15 thermidor IX (26/03 au 03/08/1801) ; resté au département de la Marine puis nommé par le Conseil de santé des armées de Terre **officier de santé aux compagnies de couleur** formées le 9 prairial X (29/05/1802) ; passé dans le **bataillon des pionniers noirs** le 18 thermidor XI (06/08/1803) ; campagne de l'an XIV en Italie puis de 1806 et 1807 dans le royaume de Naples ; chirurgien major au 2<sup>e</sup> bataillon d'infanterie de ligne par décret du 26/04/1808 ; campagnes de 1809 à 1812 en Espagne ; prisonnier de guerre sur l'Ebre du 01/02 au 25/06/1811. A cessé de servir le 01/06/1815 avec le grade de chirurgien major.

Description dans son passeport du 5 messidor VI (23/06/1798) pour se rendre de Paris à Lorient (et de là en Guyane) : « 5 pieds 5 pouces, cheveux et sourcils noirs, yeux noirs, nez épaté, bouche grande, front ordinaire, menton rond, visage mulâtre. »

Lettre « aux citoyens membres composant la commission de santé », Paris 11 messidor X (30/06/1802)

*« Avant la Révolution, je fus attaché à l'hôpital de la Martinique, sous les ordres des frères de la Charité où je suis élevé. En 92, je fus mis en réquisition par le général Rochambeau pour entrer dans le second bataillon en ma qualité d'officier de santé. L'île fut attaquée et prise par les Anglais ; je fus déporté en France, depuis employé par le Ministre de la Marine et celui de la Guerre ; maintenant licencié d'après l'arrêté des Consuls ; comme homme de couleur, ne pouvant plus retourner dans mon pays d'après l'ordre du Ministre de la Marine qui refuse de signer leur passeport.*

*Je réclame, citoyens membres, votre bienveillance pour qu'il me soit accordé **une place dans une des compagnies qui doit être formée, soit à l'île d'Hyères, l'autre à l'île d'Oléron et l'autre à l'île d'Aix, troupes noires.** J'ose espérer, citoyens membres, d'après 10 années de service et avoir abandonné mon pays et ma famille pour me rendre utile à ma patrie, n'ayant aucun moyen d'existence, que vous voudrez bien m'accorder la place que je sollicite [...]. Rue des Vieux Augustins, hôtel de Nantes, n° 271. »*

Nommé chevalier de l'ordre royal des deux Siciles, à Naples, le 26/03/1814.

Une observation en marge d'une revue des officiers (SHD XH 3) permet de se faire une idée de son caractère : « *La seule note que j'ai à donner sur le compte de cet officier de santé c'est qu'il se battit à coups de poing pendant mon séjour à Mantoue avec le capitaine Aldebert, commandant la 4<sup>e</sup> compagnie de ce corps.* »

de divers contributeurs : **DU MOSÉ HOÜEL du PREY de LA RUFFINIÈRE in Antillais à Gorée** (GHC 237, juin 2010, p. 6341)

1 Louis Nicolas chevalier DU PREY de LA RUFFINIÈRE

écuyer, capitaine de frégate, chevalier de Saint-Louis, résidant à Saint Pierre Notre Dame de Bon Port (Mouillage)

o 14/05/1775 Rivière-Salée (date citée au mariage, acte de baptême non trouvé), fils de messire Pierre Louis Antoine DUPREY, écuyer (+ 21/10/1811 Saint Pierre), et de Catherine BENOÎT DESPORTES (+ 05/03/1796 Rivière Salée)

+ 22 d 23/08/1853 Le Marin ; dans sa 89e année (vingt-deux ans après son épouse)

x 22/06/1813 Le Marin, Agathe Marie Louise Marie Aimée HOÜËL, fille de Louis Vincent HOÜËL, capitaine d'infanterie, habitant au Marin, chevalier de Saint-Louis (+ 03/12/1811 Le Marin), et Aimée Agathe HUYGHUES, présente ; sous l'assistance de Jean Baptiste Thérèse Huyghues Désétages, membre de la cour d'appel, son oncle et curateur

o 10/11/1792 Le Marin

+ 11/08/1831 par suite d'un naufrage ; acte de notoriété 03/06/1857 Le Marin (mention au mariage de son fils en 1857)

d'où au moins trois fils :

- 1.1 Louis Marie Aimé Auguste Amédée DU PREY de LA RUFFINIÈRE  
 employé des Ponts et Chaussées au Marin, puis conducteur principal, ingénieur colonial par intérim de l'arrondissement de Saint-Pierre  
 o 04/09 d 12/10/1814 Le Marin  
 + 09/08/1864 Saint-Pierre, âgé de près de 50 ans  
 x 14/06/1847 Le François, Sophie Amélie MAILLET, fille de Marie Joseph Amédée MAILLET et de Françoise Virginie de FRANQUEVILLE  
 o 15/07/1827 Saint Pierre  
 + 1864/ (domiciliée au François  
 d'où au moins  
 1.1.1 Julia DUPREY de LA RUFFINIÈRE, o 28/03 d 09/05/1848 Le Marin + 22/03/1871 Le François  
 1.1.2 Victor DUPREY de LA RUFFINIÈRE, o 11/04 d 17/05/1851 Saint-Pierre  
 1.1.3 Georges DUPREY de LA RUFFINIÈRE o 11/03 d 11/04/1853 Saint-Pierre  
 employé à l'usine de Sainte-Marie  
 x 20/11/1877 Saint-Pierre le 20/11/1877 (Cm reçu la veille par Me Henri Emmanuel Roland Martineau, Saint-Pierre), Marie Adèle PAPIN L'ÉPINE, fille de + André PAPIN L'ÉPINE, surnommé DUPONT (+ 03/12/1856 La Trinité) et Anne Marie Luce DELAUNAY  
 o 17/03 d 23/04/1855 La Trinité  
 sans postérité semble-t-il
- 1.2 Louis Agathe Magloire Théobald Christian DU PREY de LA RUFFINIÈRE  
 o 23/01 d 03/03/1817 Le Marin  
 + 10/01/1893 Le Marin ; 76 ans, habitant, né et domicilié au Marin, célibataire ; parents décédés au Marin depuis de longues années  
 9 mois avant de mourir, le 08/04/1892, à 75 ans, il se reconnaît père de 3 enfants inscrits sous le patronyme de THILMA, qu'il a eus de la demoiselle Mathilde Berthide Louise Thilma, 50 ans  
 \* Mathilde Berthide Louise THILMA, fille naturelle de demoiselle Zoé Anne Hélène (+ Rivière Pilote)  
 o ca 1841 (23 ans en 1864)  
 + 06 d 07/06/1900 Le Marin, en sa demeure, Grand'rue ; 59 ans , célibataire  
 d'où au moins  
 1.2.1 Jean Hugues THILMA puis DU PREY de LA RUFFINIÈRE o 27/10 d 05/12/1864 Le Marin, habitation du Prey  
 forgeron  
 + 07 d 08/06/1900 Le Marin, à l'hospice ; forgeron, 35 ans  
 \* Marie Hortense GUILLOIS o ca 1871 + 1905/  
 d'où au moins 2 enfants nés sur l'habitation Duprey et déclarés sous le nom GUILLOIS, reconnus par leur père le 26/07/1892 (trois mois et demi après sa propre reconnaissance), nés en 1888 et 1889 :  
 1.2.1.1 Armand Joseph Antoine GALLOIS puis DU PREY de LA RUFFINIÈRE o 06/02 d 13/03/1888 Le Marin  
 1.2.1.2 Isidore Jean Joseph GALLOIS puis DU PREY de LA RUFFINIÈRE o 23/06 d 16/07/1889  
 + 06/07/1905 Le Marin ; chez sa mère, près de l'habitation la Source ; 15 ans  
 1.2.2 Louis Marie THILMA puis DU PREY de LA RUFFINIÈRE o 14/05 d 19/06/1867 Le Marin, habitation du Prey  
 + 21/12/1895 Le Marin ; 28 ans ; employé de téléphone et ancien soldat du 4<sup>e</sup> bataillon de la 1<sup>ère</sup> compagnie du 4<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Marine en garnison à Toulon  
 1.2.3 François Urbain THILMA puis DU PREY de LA RUFFINIÈRE o 30/01 d 05/03/1869 Le Marin, demeure de la mère à la campagne + /1892  
 1.2.4 Marie Aimée THILMA puis DU PREY de LA RUFFINIÈRE o 25/01 d 04/03/1871 Le Marin, demeure de la mère à la campagne  
 x 27/09/1890 Le Marin, Victor SALLER, 36 ans, commis de négociant, fils de + Jean (+ 30/05/1858 Le Lorrain) et + Marie Emélie (+ 07/05/1885 Le Lorrain)  
 o 30/05/1858 Le Lorrain (36 ans au mariage)
- 1.3 Louis Joseph Adraste DU MOSÉ HOÜEL DU PREY de LA RUFFINIÈRE  
 contrôleur des douanes domicilié à Saint Pierre Centre  
 o 06/09 d 14/10/1818 Le Marin  
 + 06 d 07/03/1858 Saint Pierre  
 Témoins du mariage : Étienne Charles Louis de Poyen, procureur impérial, 42 ans ; Charles Joseph Marie Joyau, vérificateur de l'enregistrement, 46 ans ; Charles Louis Joseph Lombard de Servan, vérificateur des douanes, 40 ans ; tous trois domiciliés à Saint Pierre, ; et Louis Marie Adolphe Desloriers Lilette, notaire, 38 ans, domicilié au Saint Esprit  
 x 20/01/1857 Saint-Pierre (Cm le 18 par Me Desloriers Lilette, Saint-Esprit), Julia Herminie GUYARDET, sans profession, fille de demoiselle Félicité Clairette, 60 ans, sans profession, domiciliée à Fort de France (consentante par acte 12/01 Me Cordier Beaufond, Fort de France)  
 o 11/1823 Fort-de-France, acte de notoriété 07/01/1857 Saint Pierre  
 + 1883/  
 d'où quatre enfants légitimés par le mariage (leur père meurt un an après le mariage et la légitimation)

1.3 Louis Joseph Adraste DU MOSÉ HOÜEL DU PREY de LA RUFFINIÈRE x 1857 Julia Herminie GUYARDET

1 Marie Aimée DU MOSÉ HOÜËL DUPREY de LA RUFFINIÈRE

o 16/08 d 24/09/1844 Fort-Royal, déclaré et reconnue par sa mère 24/09/1844, légitimée par le mariage de ses parents le 20/01/1857

x 27/06/1864 Saint-Pierre (Cm même jour Me Étienne Langellier Bellevue, Saint-Pierre), Marie Germain Charles SIMPLICE, puis **SIMPLICE HURARD** suivant jugement rendu par le tribunal de première instance de Saint-Pierre le 24/06/1859 ayant eu lieu le 8 juillet suivant, greffier de la Cour d'appel de la Guadeloupe, domicilié à Basse-Terre, Guadeloupe, fils d'Édouard Anaclét SIMPLICE (o 1807 Saint-Pierre, 7, marchand, puis négociant et propriétaire, premier adjoint du maire de Saint-Pierre), et de Julie dite Julina (o 1807 Saint-Pierre en 1807) (x 31/08/1835 Saint-Pierre)

o 21/08 d 02/09/1840 Saint-Pierre

d'où au moins :

1.3.1.1 Marie Philomène Benoît Edgard HURARD  
commis greffier à la Cour d'appel de la Guadeloupe

o 19/02 d 22/03/1870 Saint-Pierre, mulâtre

x 28/04/1898 Saint-Pierre, Léonie Alphonsine Louise PICHARD, fille de Charles Laurent PICHARD et de Louise GUIBERT

o 26 d 27/06/1875 Paris IIIe

d'où au moins :

1.3.1.1.1 Suzanne Aimée Louise HURARD, o 03 d 11/01/1899 Saint-Pierre

2 Joseph Edgar DU MOSÉ HOUEL du PREY de LA RUFFINIÈRE

capitaine d'artillerie de marine, commandant du Castel de Gorée

o 18/02 d 22/03/1848 La Trinité

+ 04/11/1886 hôpital militaire de **Gorée**, 28 ans (en fait 38 ans), fils de + Louis Joseph et de Julia Herminie GUYARDET, né à la Trinité (Martinique) et domicilié de droit à Saint-Pierre (Martinique), (Cf. GHC 237, juin 2010, page 6341)

3 Pierre DU MOSÉ HOÜËL DUPREY de LA RUFFINIÈRE

négociant à Saint-Pierre, membre du Conseil municipal de cette ville, y demeurant au lieu-dit « Fonds Coré », o 10/01 d 09/02/1854 Saint-Pierre

Témoins du mariage en 1878 : Marcel Victor Amédée Hurard, négociant et propriétaire, 53 ans ; Léopold Angeron, négociant, 55 ans ; Jean Alfred Auguste Iphate, négociant, 38 ans ; tous trois amis des époux, domiciliés à Saint Pierre ; et Charles Simplicite Hurard, greffier de la justice de paix de Basse Pointe, y domicilié, 38 ans, beau-frère de l'époux

ax 18/06/1878 Saint Pierre (Cm le 15 Me Louis Jude Riffard, Saint-Pierre), Marie Louise Julie DULUINE, dite Eugénie, fille de + Auguste ARTHUR, surnommé Duluine (o 13/12/1813 d 15/01/1814 Saint-Pierre le Mouillage + 10/02/1871 Saint Pierre) et Louise VOISINAGE, dite Astérie, 58 ans (o 22/05 d 07/11/1844 Saint-Pierre) (x 13/11/1844 Saint-Pierre)

o 16/03 d 19/04/1856 Saint Pierre

+ 05/06/1879 Saint-Pierre, des suites de ses couches, laissant un fils :

d'où :

1.3.2.1 Pierre Marie Joseph Antoine du PREY de LA RUFFINIÈRE

o 20/05 d 10/06/1879 Saint-Pierre ; le père signe P. du Prey de la Ruffinière

**absent tout comme son père de Saint-Pierre lors de l'éruption de la Montagne Pelée.** Étudiant en droit et lettres à Paris en 1902 (Cf. GHC 237, juin 2010, p. 6341). Vraisemblablement **l'auteur de la famille subsistante fixée en métropole, dont Paris.**

Témoins du mariage en 1883 : Harold Iphate, commerçant et propriétaire, 41 ans ; Jacques Delmond Bebet, négociant et propriétaire, membre du conseil municipal et de la Chambre de commerce de Saint Pierre, 46 ans ; Pasteur Jean Baptiste Saint Léger Lalung, négociant et propriétaire, membre du conseil municipal, 43 ans ; Jean Félix Antoine Ninet, négociant et propriétaire, 55 ans ; tous domiciliés à Saint Pierre

bx 17/11/1883 Saint Pierre (Cm 04/11 Me Louis Jude Riffard, Saint Pierre), Marie Lucie LOUIS PHILIPPE, puis LAPIQUONNE, fille d'Alcide Louis Philippe, dit Lapiquonne (o ca 1823 Le Macouba, + 01 d 02/05/1883 Saint-Pierre) et Marie Hildegonde Basiliette, puis DUVAL VALMONT, 59 ans, domiciliée à Saint Pierre

o 30/12/1859 d 01/02/1860 Le Lorrain

+ avec ses neuf enfants à la catastrophe de la **Montagne Pelée**, à Saint-Pierre, le **08/05/1902** (Cf. GHC

237, juin 2010, page 6341)

4 Louis Paul DU MOSÉ HOÜËL DUPREY de LA RUFFINIÈRE

o 05/06 d 09/07/1856 Saint Pierre ; déclaré et reconnu par son père, officier de l'administration des douanes, 37 ans (signe du Prey du Mosé) ; légitimé par le mariage des parents

destinée inconnue

Autres branches DU PREY, voir Geneanet.

de Jean François Pellan : **BARAZER de LANNURIEN**, in **LEFEBVRE de LA PAQUERIE (Saint-Domingue, Bretagne, Provence)** (27/12/2013 article 23)

(p. 8 et 10) Joséphine BARAZER, mariée en 1812 avec Étienne Jérôme LEFEBVRE de LA PAQUERIE (1a.2) est dite BARAZER de LANNURIEN en 21884 au décès de son fils Athanase (1a.2.2).

D'après Etienne Osty, dans « Le Père Louis-Marie Lannurien (1823-1854): spiritain, disciple de Libermann » (p. 14) (Khartala, 2004), les Barazer avaient acquis une sieurie, le manoir et terre noble de Lannurien en Plougourvest, et ajouté à leur patronyme le nom de Lannurien, comme cela se faisait à l'époque. A la Révolution, ils redevinrent Barazer puis, par deux jugements du Tribunal civil de Morlaix en 1872 et 1888, ils eurent le droit d'ajouter à leur nom « de Lannurien ».

d'Antoine Lachau-Durand et Bernadette et Philippe Rossignol : **ANDRAUD** in « BIDEGARAY, RIGAUDIN, CARIOT, familles de Marie-Galante » (05/01/2013 article 3)

Rappel :

1.2 Marie Thérèse Agnès BIDEGARAY, fille de Jean, natif de Saint Jean de Luz, et Marie Anne VAUCLIN DÉRIVIÈRE

o 10/01 b 26/03/1775 Capesterre de Marie Galante

+ 06 (+) 07/07/1792 Grand Bourg, environ 19 ans

x 21/12/1790 Capesterre, Alexandre Pierre ANDRAUD, demeurant à Grand Bourg, fils de + Antoine, avocat et notaire à Champeix, diocèse de Clermont en Auvergne (Puy de Dôme, 63), et Marie LANORE (et non LAVORE : corriger)

Alexandre Pierre ANDRAUD s'est donc marié une première fois, avec ces deux prénoms, en 1790 ; veuf au bout d'un an et demi et sans enfants il s'est remarié le 27/08/1793 (cette fois prénommé Pierre) avec Rose Benoni GAUCHER, fille de Jean Baptiste et Marguerite BOULOGNE CLAIRANGE, qui meurt elle aussi, dès le 11 novembre de la même année. Et enfin, le 1<sup>er</sup> fructidor IV (18/08/1796) (cette fois prénommé Alexandre), à 36 ans, il épouse Rose Flore **PARANT**, 30 ans, fille de Pierre et Rose MORANDIÈRE. Ils auront deux enfants, dont la naissance est déclarée le même jour 4 prairial X (24/05/1802) : Pierre, né le 19 ventôse VI (09/03/1798) et Miette née le 22 pluviôse X (11/02/1802). Tous ces actes sont sur le registre unique de Marie-Galante à l'époque révolutionnaire, tenu à « Réunion » (Grand-Bourg).

Le lieu de naissance de Pierre Alexandre Andraud, Champeix, qui était dit « du diocèse de Clermont en Auvergne » en 1790, est en 1793 et 1796 « Champeix en Auvergne district de Besse département du Puy de Dôme ».

Nous ne savons pas quand Pierre ANDRAUD est reparti pour l'Auvergne avec sa femme et ses enfants. Il était encore à Marie-Galante en 1814, négociant (GHC 193, juin 2006, p. 4886).

### Famille PARANT à la Martinique puis à Marie-Galante

La famille PARANT de Marie Galante venait en fait de la Martinique et le premier acte à Marie Galante est le baptême de Rose Flore en 1764.

Pierre PARANT, fils de Pierre (+ /1730) et Marie BOUGAUD, habitants du Lamentin, Martinique

x 14/11/1730 Le Prêcheur, Martinique, Catherine COCQUET, fille de Jean et Jeanne VERGNE

d'où plusieurs enfants dont deux fils partis pour Marie Galante :

Alexis Raymond PARANT SAINT RAYMOND

o 11 b 25/02/1738 Le Prêcheur ; p Alexis Girard, capitaine de milice ; m Marie Madeleine Cornette épouse de M. Dyel de Montaval

+ 10/05/1772 Grand Bourg, 30 ans

x 11/02/1767 Grand Bourg, Marie Anne FIZET, veuve du sieur BARRAUT

d'où une seule fille morte dans l'enfance :

Catherine Félicité PARANT

o 28/04 b 13/05/1769 Grand Bourg ; p Pierre Parant, ancien officier de milice des îles du Vent, oncle paternel ; m Félicité Fizet épouse d'Antoine Touzain Vergé, tante utérine

+ 02/09/1770 Grand Bourg, 16 mois

et :

1 Pierre PARANT

officier de milice à la Martinique

o 19/09/1731 Le Prêcheur, Martinique ; p Jean Cocquet ; m Marianne Parant épouse de Jean Cocquet

x 11/07/1758 Capesterre de Marie Galante, **Marie Flore MARTIN de MORANDIÈRE**, fille de + Jean Baptiste, capitaine de milice (o Saint Pierre, Martinique + /1745) et + Anne HOTESSIER (ci-après)

o Capesterre

d'où :

- 1.1 Julien Pierre Marie PARANT
  - o 13/02/1761, ondoyé, b 01/06/1762 Le Prêcheur, Martinique ; p Julien Martin des Martinières, ancien capitaine de milice, habitant du Carbet ; m Marie Françoise Victoire Martin veuve de Joseph de Vincelotte + 1769/
- 1.2 Jean Baptiste PARANT
  - o 07/02 b 06/11/1763 Capesterre de Marie Galante ; p Alexis Audrie, chirurgien ; m Anne Courtois épouse du dit sr Audrie + 03/12/1769 Grand Bourg ; 7 ans
- 1.3 Rose Flore PARANT
  - o 17/08 b 03/10/1764 Grand Bourg ; p Jean Baptiste Morandière, oncle maternel ; m Rose Victoire Poisson épouse de M. Beillert, commissaire
  - x 1er fructidor IV (18/08/1796) Marie Galante, **Alexandre ANDRAUD** (voir ci-dessus et ci-après)
- 1.4 Joseph PARANT
  - o 06/02/1766, ondoyé 18/02/1766 par le RP Léandre, b 09/05/1776 Grand Bourg ; p Claude Alexis Parant ; m Rose Flore Parant + 17/09/1776 Grand Bourg; 3 ans (sic)
- 1.5 Claude Alexis PARANT
  - o 23/01 b 05/02/1767 Grand Bourg ; p Alexis Saint Raymond (sic) oncle ; m dame Claudine Dumoulier Devezien
- 1.6 Marie Victoire PARANT
  - o 30/06 b 11/07/1769 Grand Bourg ; père ancien officier de milice de la Martinique ; p Julien Pierre Parant ; m Rose Flore Parant, ses frère et sœur + 10/11/1772 Capesterre de Marie Galante, environ 5 ans

#### Famille MARTIN de MORANDIÈRE et DES MARTINIÈRES de Martinique et Marie-Galante

- 1 Jacques MARTIN de MORANDIÈRE
  - habitant et officier de milice
  - + /1736
  - x Marie Louise MIGNOT
- 1.1 Jean Baptiste MARTIN de MORANDIÈRE (à Marie Galante)
  - capitaine de milice
  - o Saint Pierre de la Martinique + /1745
  - x 22/04/1727 Capesterre de Marie Galante, Anne HOTESSIER, fille de Jean François et Anne Marie MARC LAROCHE
    - o ca 1696 Capesterre
    - + 02/08/1745 Capesterre, 49 ans, veuve
    - ax Claude COURTOIS + 11/03/1782 Capesterre
  - d'où :
    - 1.1.1 Marie Angélique MARTIN de MORANDIÈRE
      - o 29/09 b 26/10/1728 Capesterre ; p Jean François Hotessier, grand-père ; m Anne Courtois + 28 fructidor XI (15/09/1803)
      - x 12/08/1749 Capesterre, Germain BOULOGNE fils, capitaine en second de milice, fils de Jacques et Catherine FEUILLARD
      - (voir « La famille BOULOGNE de Marie-Galante, du recensement de 1665 à celui de 1797 : cinq générations, par *Bernadette et Philippe Rossignol*, GHC 207-208, octobre-novembre 2007)
    - 1.1.2 Jean Baptiste MARTIN de MORANDIÈRE
      - o 10 b 19/01/1730 Capesterre ; p Joseph Dert ; m Marguerite Hotessier
      - x /1751 Catherine Félicité DULAC
      - d'où Jean Baptiste o 13/11 b 05/12/1751 Capesterre et Catherine Félicité b 06/02/1753 Capesterre
    - 1.1.3 **Marie Flore MARTIN de MORANDIÈRE**
      - x 11/07/1758 Capesterre, **Pierre PARANT** (ci-dessus)
- 1.2 Julien MARTIN de MARTINIÈRE (ou DES MARTINIÈRES) (à la Martinique)
  - o Saint Pierre de la Martinique
  - x 16/10/1736 Le Carbet, Marie Rose VERGNE, fille de Laurent, officier de milice, et Marie Madeleine DELRIEUX
    - o Le Carbet (voir Personnes et familles à la Martinique au XVII<sup>e</sup> siècle, J. Petitjean Roget et E. Bruneau-Latouche)
  - d'où postérité à la Martinique

**Famille ANDRAUD de Champeix :**

- 1 Antoine-Joseph ANDRAUD  
 procureur d'office du marquisat de Tourzel, procureur d'office et notaire de Champeix  
 + /1790  
 x ca 1750 Marie LANORE  
 d'où (actes à Champeix sauf indication contraire) :
- 1.1 Gabrielle Andraud, o 07/01/1751  
 1.2 François Andraud, o et b 09/01/1756, filleul de François Chevalier et de Toinette Blancheton.  
 1.3 Marie Andraud, o et b 22/12/1758, filleule d'Antoine Andraud et de Marie Andraud.  
 1.4 Pierre Amable Andraud  
 notaire royal  
 o et b (prénom unique de Pierre, mais marié sous le double prénom de Pierre-Amable) 24/03/1760, filleul  
 Pierre Andraud et de Marie Andraud  
 + 1822/ (présent au mariage de sa nièce en 1822, âgé de 63 ans)  
 1.5 Marie Andraud, o 09/08/1761, filleule d'Antoine Andraud et de Marie Andraud.  
 1.6 Jean-Amable Andraud o 01 b 02/01/1763, filleul de Jean-Amable Andraud et de Gabrielle Andraud.  
 1.7 Pierre Andraud o 27 b 28/03/1764, filleul de Pierre Andraud et de Gabrielle Andraud.
- 1.8 Pierre ANDRAUD**  
**négociant à Marie Galante puis propriétaire à Champeix**  
 o et b 11/05/1765 Champeix (paroisse Sainte-Croix), filleul de Pierre Andraud et de Gabrielle Andraud  
 + 29/05/1818 Montaigut-le-Blanc (63) ; propriétaire en la ville de Champeix  
 ax 21/12/1790 **Capesterre de Marie Galante** (Alexandre Pierre), Marie Thérèse Agnès BIDEGARAY, fille de  
 Jean, natif de Saint Jean de Luz, et Marie Anne VAUCLIN DÉRIVIÈRE  
 o 10/01 b 26/03/1775 Capesterre de Marie Galante  
 + 06 (+) 07/07/1792 Grand Bourg, environ 19 ans  
 bx 27/08/1793 Grand Bourg de Marie Galante (Pierre), Rose Benoni GAUCHER, fille de Jean Baptiste,  
 capitaine de milice, et Marguerite BOULOGNE CLAIRANGE (ou CLÉRANGE)  
 + 11/11/1793 Grand Bourg  
 cx **1<sup>er</sup> fructidor IV (18/08/1796) Marie Galante** (Alexandre), **Rose-Flore PARANT**, fille de Pierre et Rose  
 MORANDIÈRE  
 o 17/08 b 03/10/1764 Grand Bourg de Marie Galante  
 + 1822/ demeure alors à Champeix (pas à Champeix ni à Montaigut-le-Blanc)  
 postérité qui suit
- 1.9 Antoine Andraud  
 juge de paix à Champeix (1820, 1822)  
 + 1822/ (présent au mariage de sa nièce en 1822 âgé de 62 ans)  
 x 07/02/1794 Grandeyrolles (63), Marie GIRARD o 25/06/1764 Champeix.
- 1.8.1 Pierre (puis Pierre Alexandre) ANDRAUD (signe Andraud l'Américain)  
 maire de La Tour d'Auvergne de 1832 à 1848  
 o 19 ventôse VI (09/03/1798) d 4 prairial X (24/05/1802) Grand Bourg de Marie Galante (en même temps que  
 sa sœur) (Pierre)  
 + 13/11/1849 La Tour d'Auvergne (63)  
 x 30/05/1820 La Tour d'Auvergne (Cm même jour Me Baraduc), Jeanne Antoinette Emily dite Jeany  
 BRASSIER, fille de Gabriel, juge de paix du canton, et Marguerite MOULIN  
 o 15/02/1799 La Tour d'Auvergne  
 + 08/01/1878 Ussel (Cantal, 19)  
 postérité qui suit
- 1.8.2 Miette (puis Marie) ANDRAUD dite « américaine » à son mariage  
 o 22 pluviôse d 4 prairial X (24/05/1802) Grand Bourg de Marie Galante (Miette)  
 x 22/05/1822 Champeix, Simoneau CUEL, bachelier en droit, fille d'Antoine, ancien jurisconsulte, et de + Marie  
 Toussaint PAGES (+ 26/04/1813 Vic le Comte)  
 o 10/11/1793 Vic-le-Comte (63)  
 d'où postérité
- 1.8.1.1 Anne Antoinette Marie Malcy ANDRAUD  
 o 19/03/1821 La Tour d'Auvergne + 24/01/1911 Clermont-Ferrand  
 x 29/03/1842 La Tour d'Auvergne, Charles Eugène L'EBRALY, avocat, député de la Corrèze, président du  
 tribunal d'Ussel, chevalier de la Légion d'honneur, fils de Gilbert et de Catherine Françoise SAPIN des  
 ROUSSINES  
 o 14/01/1809 Courteix + 31/05/1871  
 d'où postérité

1.8.1.2 Antoine ANDRAUD

officier supérieur de cavalerie, chevalier de la Légion d'honneur (LH/33/5), ancien maire de la Tour d'Auvergne  
 o 18/05/1823 La Tour-d'Auvergne + 25/05/1878 Clermont-Ferrand le 25 mai 1878  
 x 22/06/1869 demoiselle Gabrielle Elise Agathe Amélie GORSSE veuve de La Chaumette  
 d'où une fille : Valentine ax 1884 Louis-Marie-Pierre de LA BROSSE ; bx 1897 comte Pierre de  
 BERTERECHÉ de MENDITTE

d'Aurélié Bouilloc : **Antoine-François SORREL DES RIVIÈRES, ingénieur ordinaire à Port-au-Prince, p.**  
 2548-51, 3009, 3093, 3420

*Aurélié Bouilloc*, attachée de conservation du patrimoine aux Archives départementales de l'Isère, nous a envoyé le répertoire des archives des **familles Sorrel, Combet et Peccat**, fonds d'archives privées données aux archives en 1979 et couvrant 11 mètres linéaires, qu'elle a classées (83 J 1 à 337 ; répertoire consultable en salle des inventaires des AD 38).

Des membres de la famille SORREL partent outre-mer : « Jacques-Joseph (1742-1816), dit Jacob [...] rejoignit en 1763, pour ne plus jamais revenir [...] la Nouvelle-Orléans en **Louisiane**. Devenu planteur, il accueillit auprès de lui son fils illégitime en 1783, ses neveux Martial et Solange Sorrel au début du XIXe s. et un vieux cousin éloigné **Antoine-François Sorrel** ancien géographe du Roi sur l'île de **Saint-Domingue** dont il fut chassé. »

Les généalogies apportent des précisions sur les parents établis en Louisiane chez qui s'était réfugié Antoine François SORREL. Il s'agit de :

A Jacques-Joseph, dit Jacob SORREL, fils de Claude François : planteur, parti en 1763 en Louisiane  
 o Albenc 07.01.1742, + Attakapas (Louisiane, E.U.) 11.06.1816

d'où (hors mariage) Joseph SORREL-CONTAMIN, parti en 1783 rejoindre son père aux Attakapas

B les deux neveux de Jacques Joseph, fils de son frère Antoine Solange SORREL notaire et maire de Chantesse x Emilie Solange ROSIER de LINAGE :

1 Antoine François Solange SORREL, médecin, o Albenc 22.08.1793, + Sainte-Marie (Louisiane, E.U.)  
 08.08.1835, x N?

2 Martial, avocat et planteur à Sainte-Marie (Louisiane, E.U.) o 30.11.1794, + 1856/

x 1834 Coralie PÉLERIN, habitante de Sainte-Marie (Louisiane, E.U.) o ca 1811 + France mai 1843  
 d'où

2.1 Aimée Zélida Solange o Saint-Martin (Louisiane E.U.) 04.01.1837

x Paris 1<sup>er</sup>, 17.03.1857 Joseph Emile (ou Edouard Antoine ?) SILLAN

Index des noms de famille (et prénoms), des noms de lieux ; généalogies détaillées ; photocopies de certains documents. Beau travail !

Outre l'évident grand intérêt local de ce fonds, nous retiendrons bien sûr les documents qui concernent ceux qui sont partis. Il y a par exemple une lettre de Jacob Sorrel à son père Claude François ; une autre de Joseph fils illégitime de Jacob à son grand-père Claude François, écrite en 1783 au Havre avant de s'embarquer pour Saint-Domingue puis La Nouvelle-Orléans, décrivant sa pacotille ; lettres de Solange Sorrel à son père en 1817, et en 1823 de New York où il vient d'arriver pour aller ensuite aux Attakapas ; autres lettres de 1782-1783, 1784, 1790 donnant des nouvelles de ceux partis pour la Louisiane ; lettres de Solange, médecin, et de son frère Martial, avocat puis habitant sucrier ; factures d'hôtels à New York (1865-1868) ; copie d'une lettre d'Antoine François Sorrel en 1817 à son cousin Louis Sorrel « *il me reste un frère, une fille malheureuse qui est mariée et sans enfant heureusement tombée dans l'imbécillité par suite d'événements malheureux arrivés à Saint-Domingue. Voilà ma triste situation aujourd'hui après avoir eu de la fortune et un état honorable ; Dieu soit loué, la fin de mes jours sera tranquille* » (photocopie à la fin de l'inventaire).

La fille d'Antoine François SORREL, Bonne, épouse « Pironde de Champermois » (p. 2550), serait donc décédée après 1817, d'après la lettre de son père, et non vers 1807-1808 comme supposé dans l'article publié dans GHC. Il y a peut-être eu une erreur de lecture ou de transcription du testament d'Antoine François dans ce même article et elle serait décédée en 1825 et non 1805 comme lu dans ce testament. Mais *Jean Reveilliez*, qui nous a quittés en 2009 (GHC p. 5789) et qui aurait été heureux de savoir que son article a été utile aux archives de l'Isère, n'est plus là pour faire cette vérification ! Par ailleurs, après recherches, le nom du mari de Bonne SORREL est PINONDEL de CHAMPARMOIS (et non Pironde de Champermois : autre erreur de transcription ou de lecture ?). C'est peut-être Jean Denis Étienne PINONDEL, qui part de Nantes pour Léogane le 28/10/1777, natif de Paris, 25 ans, fils d'Étienne et Marie FAUVIN (JAUVIN ?), ou Jean Marie Pinondel de Champarmois, officier d'administration de la Marine, témoin à un mariage à Port au Prince le 09/10/1792 (CGHIA 43, p. 25, colonel Arnaud). Si c'est ce Jean Marie il se serait remarié avec Marie Françoise dite Fanny PHELIPPES de LA MARNIERRE (1793 New York – 1851 Paris), de parents mariés en 1790 au Port au Prince, et il serait mort le 10/07/1858, à 89 ans (Geneanet, Pierfit).

de *Claudie Dussert* : **COMIN et de BESSIÈRE in TRUTIÉ, TRUTIÉ de VAUCRESSON, TRUTIÉ de VARREUX (Saint-Domingue, Guadeloupe)** (question 10-8 et p. 6414-6423)

Me Claude Vidal, 3E10978, 23 novembre 1771

Messire Charles Louis de BESSIÈRE, écuyer, et dame Thérèse COMIN son épouse, demeurant à Toulouse rue du Pont Neuf, paroisse de la Daurade, reconnaissent avoir une ample connaissance des motifs solides qui ont décidé Me Jean Baptiste FATIN, ancien capitaine de navire, leur fondé de pouvoirs pour le recouvrement des droits de la dite dame Comin dans la **succession de la dame LUC veuve de M. COMIN décédée épouse de M. TRUTIÉ**, à répudier le 29 juillet dernier devant le lieutenant du siège du Port au Prince la succession dudit + sieur Comin, premier mari de ladite dame Luc, père et mère de la dite dame de Bessière ; en conséquence font leur procureur le dit sr Jean Baptiste Fatin pour en leur nom ratifier ladite répudiation et répudier de nouveau l'hérédité dudit + sr Comin. Ils y renoncent purement et simplement, la dite hérédité leur étant plus onéreuse que profitable.

Le même jour les mêmes, « instruits des événements fâcheux arrivés dans l'isle St Domingue, principalement dans le quartier du Port au Prince » où est le sr Jean Baptiste Simon FATIN leur procureur et « craignant que les maladies que les dits événements ont multipliés dans ledit quartier ne parviennent jusqu'au dit sr FATIN et ne le nécessitent à repasser en France », étendent les pouvoirs portés dans la procuration donnée devant Me Duclos à Bordeaux le 29 janvier 1770 et l'autorisent à substituer telle personne qu'il jugera à propos des pouvoirs stipulés dans ladite procuration.

Me Claude Vidal, 3E10979, 25 juillet 1772

Les mêmes se départent purement et simplement, sous la réserve de tous leurs droits et actions, de l'instance par eux introduite contre le sieur TRUTIÉ en demande de partage des biens situés à Paris ou aux environs dépendant de la succession de la dame Trutié mère de la dite dame de Bessière au Châtelet de Paris où il intervint sentence le 6 juillet 1770 qui, en ordonnant une provision de 6 000 livres sur les dits biens, ordonna que dans huitaine le sr Trutié serait tenu de communiquer l'inventaire fait à Paris, ce qu'il n'a pas exécuté. Depuis n'a été fait aucune poursuite par lesdits sr et de Bessière audit Châtelet de Paris mais uniquement au siège royal et au conseil supérieur du Port au Prince où après plusieurs sentences et arrêts contradictoires est intervenue sentence le 24 mars dernier. Déclarant les sr et dame de Bessière vouloir suivre seulement l'instance liée au siège du Port au Prince et nullement celle introduite au Châtelet de Paris qu'ils ont abandonnée depuis la première et seule sentence qui y est intervenue ci-dessus datée. Et pour cela constituent leur procureur le porteur d'une expédition des présentes.

de Bernadette et Philippe Rossignol : **HUYGHUES-CADROUCE (Martinique, 19e siècle)** (p. 5544-45)

Relisant cet article de 2008 et constatant qu'aucun « aimable lecteur » n'avait à l'époque répondu à notre appel pour nous donner les informations du mariage de 1890, nous l'avons consulté sur l'état civil en ligne.

Le 2 septembre 1890 au Robert, la future épouse étant « pour cause de maladie dans l'impossibilité de se rendre à la mairie », l'adjoint au maire se rend à la Duchesne pour y célébrer le mariage entre :

- le sieur Joseph Henri HUYGHUES CADROUCE, 40 ans, propriétaire, né au Robert le 15/05/1850 (déclaré le 07/06), fils naturel de + sieur Louis Zachée Huyghues Cadrouce (+ 29/08/1860 Le Robert) et + demoiselle Lucienne Marie Rose (+ 18/09/1881 Le Robert)
- la demoiselle Laure CHRISTINE LAURENT, 45 ans, née au Robert en 1845 (déclaré le 01/07/1845), fille du sieur Laurent CHRISTINE 82 ans, et de dame Marie Gabrielle Assélie LALONE, 62 ans.

Ils reconnaissent et légitiment 7 enfants, dont la naissance a été inscrite sur le registre du Robert :

- Bénoni Jean Bazile, le 01/08/1873
- Laurence Inès, le 16/03/1875
- Rose Constance le 27/03/1877
- Julienne Véronique le 31/03/1879
- Jérôme Louis Zachée le 12/10/1880
- Clément Victor Charles le 06/02/1883
- Paul Joseph le 18/07/1885

Les témoins sont Louis Placide Adraste, 22 ans, commis à la mairie, et Henri Reinette, 22 ans, sans profession, neveux de l'époux, et Eleuthère Décimus Joseph Angélique, 33 ans, charpentier, beau-frère de l'épouse ; tous trois domiciliés au Robert, et un ami. L'épouse et ses père et mère ne savent pas signer.

Joseph Henri est donc bien un autre enfant de Louis Zachée et le jeune frère de Marie Victoire Josseline épouse Coquet, Annette épouse Adraste, Joseph Gaston, etc. Et sa mère est bien la fille de Marie Rose, affranchie en 1836. C'est probablement un ou plusieurs des fils de Joseph Henri qui est à l'origine de la famille subsistante.

de Bernadette et Philippe Rossignol : **Partir - Archives et mémoires de l'émigration pyrénéenne**

N° 1, mars 2010

NDLR Dans nos bases de données, des LACLERGUE d'Oloron et des LASSALLE d'Aren :

- décès à Baltimore 1793, J. B. LACLERGUE
- décès à Ouanaminthe 21/11/1787, Antoine LACLERGUE, 25 ans, d'Oloron en Béarn.
- 23/03/1776 départ de Bordeaux pour Le Cap, Jean Baptiste LASSALLE, 18 ans, d'Aren
- 05/06/1784 départ de Bordeaux pour Le Cap, Pierre LASSALLE, 20 ans, d'Aren
- 12/1790 départ de Bordeaux pour Saint-Domingue, J.B. LASSALLE, négociant, 33 ans, d'Aren en Béarn, et son épouse Louise DARIVAGE, d'Ogeu en Béarn
- décès à Ouanaminthe le 03/06/1791 de Jacques LASALLE, 30 ans, d'Areins (sic) en Béarn

## TROUVAILLES

de Jean-Michel André, Bernadette et Philippe Rossignol : **La Chine, La Corogne et la peste de 1720**

Jean-Michel André, qui continue avec toute une équipe de Lorient, à enrichir la base Mémoire des hommes Compagnie des Indes, nous a transmis pour traduction un texte en espagnol qui figure à la fin du rôle du navire Le Prince de Conti. Bien qu'il ne s'agisse pas de nos Antilles nous le trouvons assez intéressant pour vous le proposer.

Le Prince de Conti, capitaine Pierre Deslandes Beaugrand, est un navire de la Compagnie des Indes Orientales de 230 tonneaux et 26 canons. Il est armé à Saint-Malo pour la Chine le 05/03/1720 par M. Duchesne Battas, commissionnaire de la Compagnie, et désarmé à Port-Louis le 27/08/1722. Au retour, il relâche en Espagne...

« Le navire qui présente ce rôle a accosté dans ce port le 11 du mois en cours et, comme en fait foi son itinéraire, il est venu de Chine. Son capitaine est don Pedro Bogran et il a comme équipage cent trente hommes et deux femmes, de nation française, et son chargement se compose de produits de Chine. Il a été visité par la commission de santé qui a constaté que toutes ces personnes étaient robustes et en bonne santé. Mais, comme les ordres du Royaume catholique (que Dieu le bénisse) n'autorisent pas le commerce avec la nation française, les gens et le chargement à commercer n'ont pas été admis à cause de la méfiance occasionnée par la peste qui frappe la France. Et, en tant que membre de la commission de santé de cette très noble et très loyale ville de La Corogne, royaume de Galice je le certifie et je certifie que dans la ville, par protection divine, on jouit d'un parfait état de santé et qu'il ne s'y trouve aucun soupçon de contagion si elle se prémunit et se garde de Marseille et autres lieux suspects. Et pour valoir ce que de droit je signe les présentes et je donne ordre de leur apposer comme sceau les armes de cette ville de La Corogne. Fait en cette ville le 18 du mois d'août 1722. Joseph Lorenço de Castro y Castillo »

La grande peste commença à Marseille fin mai 1720 et se répandit dans le royaume de France. On constate donc que la plus grande méfiance régnait dans les pays limitrophes plus de deux ans après le début de l'épidémie et cela alors que le navire, comme en faisait foi son journal de bord, avait quitté Saint Malo pour la Chine le 5 mars 1720, avant le début de l'épidémie. A la lecture de ce texte, on peut se demander si les Malouins n'auraient pas été tentés de profiter de l'escale à La Corogne pour vendre une partie des marchandises de Chine, contrevenant aux règlements de la Compagnie des Indes, et si les Galiciens ne regrettaient pas les ordres qui les empêchaient d'acheter ces mêmes marchandises...

Source : S.H.D.L., 2P 20-IV.9, Rôle d'équipage (rôle de bord et de désarmement)

Nous en profitons pour vous signaler le grand intérêt de ce site, avec mise en ligne de nombreux journaux de bord.

[http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/article.php?larub=1&titre=CNIE\\_INDES\\_TITRE\\_URL](http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/article.php?larub=1&titre=CNIE_INDES_TITRE_URL)

d'Étienne Vaissière et Bernadette et Philippe Rossignol : **REGNARD de BARENTIN et de SAINT CYR (Saint-Domingue)**

Étienne Vaissière nous a transmis une généalogie (sur Geneatique) qu'il a envoyée au site Roglo pour compléter une généalogie REGNARD de BARENTIN de Saint-Domingue en nous demandant si nous avions des éléments d'ascendance sur le premier couple connu, celui d'Armand REGNARD, procureur au Châtelet de Paris + 10/10/1765 Paris et sa femme Anne de LORME (ou DELORME). Mariés le 22/04/1720 à Paris ils étaient parents au moins de :

- 1 Antoine Jacques REGNARD de BARENTIN, arpenteur royal de la paroisse des Cayes, Saint Domingue o ca 1721 Paris x 28/01/1755 Jacmel, Marguerite BROSSE (o 13/03/1737 Jacmel), d'où postérité
- 2 Armand Cyr REGNARD de SAINT CYR, avocat procureur au Châtelet, écrivain de la Marine, o ca 1732 Paris + 03/05/1774 Jacmel x 05/05/1761 Jacmel, Suzanne Élisabeth BROSSE (o 08/09/1747 Jacmel), d'où postérité

Les personnes intéressées pourront consulter le site Roglo. Le colonel Arnaud avait consacré une Notice généalogique sur cette famille en 1987, dans le Cahier 20 du CGHIA.

Nous avons seulement pu lui répondre que, d'après les embarquements de Nantes (dépouillés par le CGO), le 28/08/1742 était parti de Nantes pour Léogane, sur le bateau Les Deux Cousins, le sr REGNARD, originaire de Barentin (Seine Maritime, 76). Les registres de Barentin ne sont pas (encore) en ligne sur le site des Archives de Seine Maritime mais c'est donc l'origine de la famille établie à Paris puis Saint-Domingue.

Joseph René REGNARD de BARENTIN était le seul héritier de ses père et mère Antoine Jacques REGNARD de BARENTIN et Marguerite BROSSE pour une cafétéria et une place à vivres aux Cayes de Jacmel, indemnité liquidée partie en 1831 et le reste en 1832. C'était donc alors le seul survivant de sa branche.

Du côté des REGNARD de SAINT CYR :

- Jacques Raphaël et Suzanne Élisabeth, anciens propriétaires chacun pour moitié, d'une cotonnerie et indigoterie de ce nom au quartier de la Gosseline à Jacmel, avaient pour ayant droit en 1828 Pierre Augustin SIFFAIT, fils unique d'Augustin Siffait et Hélène Lebel et seul héritier de sa sœur ancienne propriétaire. Nous

ignorons comment s'établit exactement la parenté et il n'est pas question de Jacques Raphaël qui, d'après la généalogie d'*Étienne Vaissière*, est mort en 1832.

- Jacques Valéry REGNARD de SAINT CYR était en 1829 héritier de ses grands-parents Georges HERMAN et Marie Aimée LACAVÉE, conjointement avec son oncle et sa tante Herman, pour trois emplacements dans la ville de Jacmel. C'est le fils de Jacques Raphaël et Catherine Herman

de *Claudie Dussert* : **DUFAUR, habitant de Saint-Domingue, dans le notariat de Toulouse**

Toulouse, Me Claude Vidal, 3E10984 30 janvier 1777

Demoiselle Marie Françoise DUFAUR, demeurant place Saint Georges à Toulouse, fille majeure de 25 ans de + Mathieu DUFAUR décédé dans son habitation du Bois de Lance isle Saint Domingue et de dame Françoise MAUVIELLE, succédant de droit avec sa mère et ses frères et sœurs aux biens et succession de son père à la dite isle, constitue son procureur (en blanc) pour en son nom gouverner et administrer la portion des biens qui la compète et lui appartient dans la succession de son père (suit le détail de la procuration mais rien de plus sur la nature de ces biens).

Me Claude Vidal 18/10/1780

Me Claude Vidal 14/05/1782

Deux autres procurations de la même Marie Françoise DUFAUR

Me Claude Vidal 3<sup>E</sup>10989 25 février 1782

Testament de dame Françoise MAUVIELLE veuve du sieur Mathieu DUFAUR, originaire du Cap, Saint-Domingue, demeurant à Toulouse place Saint Georges paroisse Saint Étienne [...] déclare avoir actuellement 3 enfants vivants, Jacques et Jean Pierre Dufaur, résidant à Saint-Domingue, et Françoise Dufaur, actuellement auprès d'elle en cette ville ;

lègue à dame Marie Louise MAUVIELLE sa sœur veuve de messire de LASCABANNES une pension annuelle et viagère de 1 000 livres payable à son domicile en France par ses héritiers par égales portions ensemble et lui donne une louche d'argent qu'elle a dans ses malles ;

donne la liberté à Dorothée son ancienne chambrière au Bois de Lance isle Saint-Domingue, à Michel son cuisinier, à Jean Pierre qui avait la charge de commandeur et à un petit mulâtre âgé d'environ 10 ans dont prenait soin la chambrière quand la dame testatrice est passée en France, les dits esclaves actuellement sur son habitation à Saint-Domingue ;

fait ses héritiers universels et généraux ses deux fils et sa fille pour après son décès diviser son hérité en trois portions égales en qualité, voulant néanmoins que sa fille ait à titre de préciput et avantage tous les effets mobiliers, meubles, linge garde robe et argent monnayé, billets, bijoux argenterie que la testatrice aura à son décès en France.

La testatrice a déclaré ne savoir signer

Me Claude Vidal, 3<sup>E</sup>10989 14 août 1782

Demoiselle Marie Françoise DUFAUR, demeurant place Saint Georges à Toulouse, fille majeure de 25 ans de + Mathieu DUFAUR décédé dans son habitation du Bois de Lance isle Saint-Domingue et de + dame Françoise MAUVIELLE (+ 27/02/1782 Toulouse), succédant de droit conjointement avec ses frères Jean Pierre et Jacques DUFAUR aux biens et succession de son père à Saint-Domingue et à ceux de Marie Anne DUFAUR sa sœur décédée ab intestat depuis la mort du père commun, et enfin cohéritière de sa mère suivant son testament reçu le 25/02/1782, révoquant les pouvoirs préalablement donnés à (en blanc) le 30/01/1777, constitue de nouveau son procureur (en blanc) [etc. comme le précédent]

Me Claude Vidal, 3<sup>E</sup>10990 11 avril 1783

Dernière procuration de la même Marie Françoise DUFAUR

### NDLR

Le canton du Bois de Lance est à Limonade, Nord, dont les registres conservés ne commencent qu'en 1777. Pas de dossier en série E.

Un Jean MAUVIELLE du Cap part de Bordeaux pour Saint-Domingue à 27 ans, le 25/07/1739 : le père ou un frère des deux sœurs MAUVIELLE ?

de *Claudie Dussert* : **Legs de DUPLESSIS, habitant de Saint-Domingue, à ses deux domestiques libres (notariat de Toulouse)**

Toulouse, paroisse Saint Nicolas (vue 14/171 sur Internet)

Messire Estienne de DUPLESSIS, chevalier de l'ordre Royal et militaire de Saint-Louis, commandant pour le roy du quartier de la Petite Ance, Isle et cote de Saint-Domingue, âgé de 60 ans, est décédé dans la maison de Mr Crousilles le 20/05/1760, a été enterré dans notre église le 21 du dit, en présence de Jean Crousilles marchand et Jean François Montels.

Toulouse, Me Claude Vidal, 3E10967, 5 mai 1760  
Codicille à son testament fait à Saint Domingue

Messire Etienne DUPLESSIS, chevalier de Saint Louis, capitaine de cavalerie, commandant de la Petite Anse « Isle et Cotte St Domingue », de présent en cette ville, « *se souvenant de la teneur de son testament qu'il a fait aux Isles et voulant codiciller à iceluy* », donne et lègue à Jean Baptiste Lechat et à Jean François, ses deux domestiques, tous deux libres, 2 000 livres à chacun, « *voulant de plus qu'ils soient rendus à leur habitation aux isles quatre mois après la paix et que jusqu'alors ils soient logés, nourris et entretenus aux frais de son hérédité de la manière que le seigneur Duplessis le fait actuellement et que les frais et nourriture pendant la traversée soient aussi payés par ses héritiers* ». Il prie noble Jean Antoine Robert ancien capitoul de fournir à ses domestiques tout ce dont ils auront besoin pour l'exécution de ses volontés jusqu'à ce que l'héritier du dit seigneur Duplessis puisse le faire ou faire faire. Il le prie aussi après son décès de faire un état de ce qu'il a en cette ville pour le remettre à ses héritiers et le charge « *du soin de ses honneurs funèbres* ». *Il a voulu signer mais n'a pu le faire « en raison de la faiblesse et tremblement de sa main »*. Fait en présence de noble Pierre de Sentis et noble Pierre Antoine Lefebvre.

Commentaire : on peut se demander, devant l'importance des deux legs et les recommandations en faveur de Jean Baptiste et Jean François s'ils ne seraient pas, sous le nom de « domestiques », des fils illégitimes.

#### NDLR

Le codicille est rédigé pendant la guerre de Sept ans qui se terminera en 1763. Qui saurait si Jean-Baptiste et Jean François ont bien été renvoyés alors à Saint Domingue ? Nous ne les avons pas retrouvés dans les embarquements de Bordeaux (recherche de Jean Baptiste et Jean François, mulâtres libres, sur un même bateau en 1763-1764).

Les registres de Petite Anse, comme la majorité de ceux du Nord de Saint Domingue, ne sont conservés que de février 1777 à novembre 1788. Pas de notaires à Petite Anse ; les plus anciennes minutes sauvées du Cap, lieu probable de rédaction du testament, ne remontent qu'à 1765.

de *Claudie Dussert* : **Le RP VIOLLE ancien curé du Cap Tiburon (Saint-Domingue)**

Toulouse, Me Claude VIDAL, 3E 10992, 12/02/1785

Le R.P. François Pascal VIOLLE, religieux des Petits Augustins, résidant actuellement au couvent de Toulouse, ayant ci-devant demeuré au Cap-Tiburon, île Saint-Domingue dont il desservait la cure, constitue son procureur (en blanc) à qui il donne pouvoir de réclamer des héritiers ou ayant cause de feu sieur Jacques GUILLARD négociant au dit Cap-Tiburon, toutes les sommes appartenant au constituant dont il a pu faire le recouvrement du 15 juin 1784. Il confirme les pouvoirs donnés à Jacques de JOYE, habitant au Cap Tiburon, voulant que son procureur agisse de concert avec lui

#### NDLR

Le père VIOLLE signe comme curé au Cap Tiburon du 7 janvier au 11 juin 1784 et, le 17 juin, figure sur le registre le procès verbal d'abandon par le RP Violle de la cure du Cap Tiburon, ayant donné avis « *de la nécessité de son départ pour France incessamment, dont il paraît avoir eu l'agrément de la part du préfet apostolique de la mission des frères prêcheurs* » le 25 mars. Les principaux habitants se réunissent et décident de mettre en sûreté les objets du culte et les meubles (tous énumérés) « *attendu les circonstances et l'urgence jusques à l'arrivée d'un successeur.* » Les actes suivants sont des déclarations d'inhumations en l'absence d'un nouveau curé, lequel arrive le 26 septembre.

Jacques GUILLARD, négociant à Tiburon, natif de la paroisse Saint Nicolas de Nantes, est mort à 46 ans le 3 novembre 1784. Un des témoins de l'inhumation signe De JOYE fils.

de *Claudie Dussert* : **Charles Balthazar de ROQUEFEUIL commandant les armées navales à la Martinique en 1782**

Toulouse, Me Claude VIDAL, 3E 10989, 19/02/1782

Haut et puissant seigneur Jérôme de BERNARD de PRATS, chevalier, seigneur et baron de Vieux, seigneur de Gratons, Lavidan et autres places, conseiller honoraire de Grand Chambre au Parlement séant à Toulouse y demeurant, reconnaît devoir à haut et puissant seigneur Charles Balthazar de ROQUEFEUIL, chevalier de Malte, co-seigneur haut justicier moyen et bas de la ville, terre de Cahuzac et dépendances, lieutenant des vaisseaux du Roi, commandant actuellement dans les armées navales de Sa Majesté, étant de présent à la Martinique, 4 000 livres reçues en argent comptant à titre de prêt, ladite somme provenant du pécule castrense dudit seigneur chevalier de Roquefeuil par lui acquis sur les ennemis de l'état, et qu'il promet de rembourser dans une année.

NDLR

C'est l'époque de la guerre d'Indépendance des États-Unis : Charles Balthazar de ROQUEFEUIL-CAHUZAC combattit à la Cheasapeake et fut membre des Cincinnati. D'après diverses généalogies consultées sur Internet, né le 28/09/1752 à Saint Martin de Compmar, Salles (Tarn, 81), chevalier de Malte en 1772, il avait croisé pendant deux ans sur les galères de Malte contre les Barbaresques. Il se maria en 1786 avec Marie Jeanne de ROQUEFEUIL-BARS, émigrera, participera à l'équipée de Quiberon et mourra fusillé à Vannes le 11 thermidor III (29/07/1795).

(voir en particulier <http://www.roquefeuil.net/wp-content/uploads/2013/03/bulletinroquefeuilno03.pdf>)

de *Claudie Dussert* : **Le RP Eusèbe, curé de Saint Pierre du Parc, Guadeloupe**

Toulouse, Me Claude VIDAL, 3E 10991, 20/01/1784

Le RP Euzèbe (mais signe Eusèbe), religieux **augustin** réformé, prêtre missionnaire curé de la paroisse Saint Pierre du Parc, isle Guadeloupe, depuis quelques mois en cette ville, constitue son procureur (en blanc) pour recevoir les sommes qui peuvent lui être dues, notamment par les demoiselles Savanié, marchandes de mode habitantes de cette ville place Rouaix ; à défaut faire toutes poursuites.

NDLR

Les trois seuls missionnaires **augustins** de Guadeloupe y avaient été appelés par le gouverneur Houel vers 1650 ; deux moururent très vite et le troisième quitta l'île, d'après le R.P. Fabre (Dans le sillage des caravelles, p. 54-55) qui ajoute « aucun membre de cette congrégation ne devait revenir aux Antilles ». Les registres de Saint Pierre du Parc sont conservés de 1768 à 1792, sous le nom postérieur de Matouba ; par la suite Basse Terre Extra Muros puis Saint Claude. Le « frère Eusèbe religieux augustin réformé » signe comme « curé de la paroisse du Parc » du 21 janvier 1770 au 19 février 1783. Avant et après lui les curés sont des religieux carmes. On pourrait se demander s'il n'était pas arrivé avec les familles allemandes et alsaciennes rescapées de Kourou et installées dans les hauteurs de Basse Terre, pour lesquelles avait été créée la paroisse du Parc.

Malgré l'homonymie, pas de rapport avec le RP Eusèbe dont la patente de supérieur des **Capucins** en Guadeloupe (en latin) figure dans le registre du conseil souverain (AD Guadeloupe, 1B5, f° 365-366), le 13 juillet 1774.

de *Claudie Dussert* : **Les frères COSSAUNE, négociants à Toulouse et aux isles d'Amérique**

Toulouse, Me Claude VIDAL, 3E 10990, 28/06/1783

Le sieur Pierre Marcelin COSSAUNE, négociant établi depuis environ 10 ans aux isles de l'Amérique, originaire de Toulouse et y étant actuellement, constitue son procureur son frère Antoine Ciprien COSSAUNE, négociant demeurant à Toulouse, pour administrer toutes les affaires et les biens qu'il peut avoir à l'avenir en France, à Toulouse et dans les autres villes du Royaume, procéder à tous arrangements de famille avec ses frères et sa sœur.

Le même jour, procuration d'Antoine Ciprien COSSAUNE, négociant demeurant à Toulouse, à son frère Pierre Marcelin COSSAUNE, pour, sous la raison des srs FONTÈS et Ciprien COSSAUNE, recevoir de la raison du sr Marcelin Pierre Cossaune toutes les sommes qui devront leur revenir après la vente des marchandises qu'ils ont livrées et confiées à la dite raison pour être apportées et débitées aux Isles puis arrêter tous comptes

NDLR

Le sieur Pierre Cossaune, de Toulouse, part de Bordeaux le 14/12/1774 pour la Martinique à l'âge de 19 ans et de nouveau le 17/07/1783, âgé de 28 ans, cette fois pour le Cap (dépouillements AGB) ; il est donc né vers 1755. La procuration ci-dessus est faite au retour de la Martinique et avant le départ pour Saint-Domingue. Il négociait bien « aux isles de l'Amérique », sans implantation spécifique dans l'une d'elles.

Les frères COSSAUNE sont peut-être issus du couple COSSAUNE x BARRAU mariés par contrat devant Me Boyer à Toulouse en 1751 (Dépouillement EGMT sur Geneabank, pas d'autre information).

Et Pierre COSSAUNE se confond probablement avec ce Pierre COSSAUNE, né à Toulouse en 1755, militaire depuis 1789, adjoint à l'état major de l'armée d'Italie le 5 ventôse VII (23/02/1799), adjudant major au 8<sup>e</sup> bataillon révolutionnaire de Gers et habitant à Moissac quand il fut choisi pour être membre de la Commission extraordinaire instituée à Bayonne le 16 ventôse an XI (07/03/1803), commission qui se rendit tristement célèbre par son horrible campagne dans les Landes et le Gers, avec la guillotine, prononçant, entre autres, 62 condamnations à mort du 21 ventôse au 10 floréal XI (12/03 à 30/04/1803) (Études historiques et religieuses du Diocèse de Bayonne, 1894, numérisé par Gallica et indexé par Geneanet).

de *Claudie Dussert* : **MUSSARD, établi à Toulouse et fils d'un citoyen de Genève**

Toulouse, Me Claude VIDAL, 3E 10988, 13/03/1781

Comparaissent dame Henriette Adélaïde DUNANT, veuve du sieur Jacques MUSSARD, citoyen de Genève d'une part, et le sieur Ami MUSSARD son fils, moindre de vingt cinq ans, résidant actuellement en cette ville (Toulouse).

Le dit MUSSARD « *ayant projeté depuis quelque temps de passer aux îles, pour y faire un établissement* » a demandé à sa mère d'accéder à son projet et de lui avancer « une somme suffisante et nécessaire soit pour les frais de ses voyages soit pour son équipement ou pour l'achat en France de certaines marchandises qui par la revente [...] aux Iles lui donneraient un bénéfice capable de fournir à son dit établissement. ». Malgré « le regret de ladite dame à être privé pour quelques années de son fils », elle lui avance 3 400 livres « sur ses droits légitimes du chef paternel ou autres lui appartenant sur la succession de dame Alexandrine Jeanne TREMBLAY veuve du sieur DUNANT, sa grand-mère maternelle » Acte passé en la maison de la dite dame rue de la Pomme.

NDLR

Pas de trace d'Ami MUSSARD dans nos bases de données. Sur Geneanet l'arbre de *Lionel Rosselat* fait état d'un Jacques MUSSARD, membre du Conseil des deux Cents à Genève (1722-1766), marié en secondes noces (pas d'enfant indiqué) avec Henriette DUNANT, née à Genève vers 1729, fille d'Ami Dunant, citoyen de Genève, colonel au service de Hollande (1679-1740), et d'Alexandrine TREMBLEY (1696-1778).

de *Claudie Dussert* : **Contrat de mariage à Toulouse entre un habitant de Saint-Domingue et une native de Guinée**

Toulouse, Me Claude VIDAL, 24/01/1778

Contrat de mariage du sieur Jean DEVIMEU (orthographe de la signature mais écrit DEVIMEUX dans l'acte), bourgeois de cette ville depuis sept mois, sur la paroisse Saint Étienne, ci-devant habitant de Saint-Marc, île Saint-Domingue, fils de feus sieur Charles et de dame Marie FAUVEL mariés, habitants quand vivaient de Saint-Yon diocèse de Paris d'une part et d'elle Marie Thérèse HIBAU originaire de la Guinée, mineure de vingt cinq ans, habitante de cette ville depuis environ sept mois, paroisse Saint Étienne, assistée à cause de sa minorité du sieur Barthélemy LAMARQUE, marchand, habitant de Toulouse même paroisse qu'elle a pris pour son curateur et qui n'intervient que pour la validité de l'acte. Elle se constitue en dot 1 000 livres que le sieur DEVIMEU déclare avoir reçu en argent comptant. Si elle décède avant lui, il gardera les 1 000 livres. Si c'est lui qui décède le premier, elle prendra sur ses biens 1 000 livres plus 500 livres et réservera ses habits hardes et bijoux jusqu'à l'entier paiement de la dite somme ; pendant l'année du deuil elle sera logée, habillée, nourrie et entretenue sur les biens du futur époux suivant la coutume de Toulouse. Elle ne sait pas signer.

NDLR

Acte intéressant. On aimerait savoir si l'acte de mariage (quelle paroisse ?) en dit plus sur l'épousée ! Il y aura un notaire Charles DEVIMEUX (leur fils ?) au Port au Prince en 1825 (cf. GHC 164, novembre 2003, p. 3993, 3995), révoqué de sa charge en 1839 (Études sur l'histoire d'Haïti, par Ardouin et Beaubrun, 1853, numérisé par Gallica et indexé par Geneanet).

de *Claudie Dussert* : **Valentin de JUNIUS lieutenant de roi au Fort Dauphin (Saint-Domingue)**

Toulouse, Me Claude VIDAL, 3E 10988, acte de notoriété 07/03/1781 et procuration 14/03/1781

Messire Antoine Bruno Bernard de GUIBBERT, messire Jean Louis de GUIBBERT père et fils, seigneurs de Quint [à côté de Toulouse], et messire Joseph DARAM écuyer, habitants et domiciliés en la ville de Toulouse dans le haut Languedoc, attestent que messire Valentin de JUNIUS, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de Roi, commandant dans les dépendances du Fort Dauphin, près le Cap Français, île Saint-Domingue, était fils unique, légitime et naturel à feus messire Pierre de JUNIUS, écuyer, et dame Roze de GUIBAL, habitants de Toulouse ; que le dit messire de JUNIUS étant décédé au Fort Dauphin, sans avoir testé et n'ayant jamais été marié, c'est à l'héritier du sang à réclamer sa succession. Le plus proche parent est messire Bruno Antoine Bernard de SAUVETERRE, écuyer, demeurant à Toulouse, fils et unique héritier de + messire Michel de Sauveterre et de dame Thérèse de GUIBAL, laquelle était sœur de la mère de messire de Junius : messire de Sauveterre était donc son cousin germain et c'est son seul héritier de sang et de droit (pas d'autre cousin au même degré). Sauveterre envoie sa procuration (en blanc) pour prendre connaissance des biens formant la succession, faire procéder à l'inventaire, prisée et vente des biens meubles, etc.

NDLR

Dossier Colonies E 233 : Antoine Valentin de LAGNÈS de JUNIUS, lieutenant de roi au Fort Dauphin, 1770/1783 (gros dossier : vues 265 à 321) :

Antoine Valentin de LAGNÈS de JUNIUS, natif de Toulouse, servait depuis 1744 (état des services détaillé). Il passa aux Indes en 1770, à Pondichéry, et démissionna en 1775 quand Charles Mauvans de Saint Césaire, colonel du régiment de Pondichéry, fut interdit. Après un temps sans emploi il fut nommé major du Port de Paix le 9 mai 1777 puis le 15 mars 1779 lieutenant de roi au Fort Dauphin.

Le 27/11/1783 sa tante, Mme de GUIBAL née de PARADIS, écrit d'Issenheim par Rouffach (Haut-Rhin, 68) pour demander s'il est en vie et on lui répond qu'il est décédé le 06/09/1780, à la suite d'une attaque d'apoplexie [lacunes du registre de Fort Dauphin : septembre et octobre 1780].

Le dossier fait état de ses nombreuses dettes, car il n'avait pas de fortune personnelle. Aussi, le 16 juin 1788, le chevalier DARAM, garde du corps du Roi, expose que M. le maréchal de Castries lui a accordé le 16/02/1787

deux ans pour se libérer, à raison de 600 livres par 6 mois, d'une somme de 2 391 livres 15 sols dont il se trouve reliquataire à la caisse de + M. St James en qualité d'héritier de + JUNIUS, lequel, ayant reçu cette somme à titre d'acompte sur ses appointements, est décédé sans en avoir fait le remboursement. Il demande un délai supplémentaire qu'on lui accorde.

Entre 1781 et 1787 l'héritier de messire de Junius avait donc changé. Ce « chevalier DARAM » est-il Joseph, déclarant de l'acte de notoriété de 1781 ? Quelles étaient ses relations de parenté avec messire de Junius et qu'est devenu le premier héritier de 1781 ?

\*\*\*\*\*

## VIEUX PAPIERS

Jacques d'Arjuzon signale :

Vente à Drouot le 17 décembre 2013 par ADER

[http://www.bibliore.com/pdf/cat-vent\\_ader17-12-2013-cat.pdf](http://www.bibliore.com/pdf/cat-vent_ader17-12-2013-cat.pdf)

LOT N°108 : **Martinique**. 50 manuscrits ou pièces, 1780-1856 ; formats divers .

Important ensemble concernant les habitations et sucreries de la **famille LEVASSOR** au Marigot et à Sainte-Marie : habitations Charpentier (Le Marigot) et Limbé (Sainte-Marie).. Ventes ou don d'esclaves : reçus, ordres de paiement et quittances (1780-1802). Quittances fiscales : capitation, « Caisse des nègres justiciés », impositions diverses (1792-1801). Compte de tutelle de Jean-Baptiste Rolland Levassor, rendu par sa mère et son beau-père Jean-André d'AUDOUIN, commandant le quartier du Moule, au Bourg du Moule (Guadeloupe), en 1783. Inventaire après décès et estimation des biens de feu Marie-Catherine LITTÉE, veuve de Pierre DESSALLES, écuyer, conseiller du Roi en son conseil souverain de l'île, belle-mère de Jacques-Hyacinthe Levassor, son exécuteur testamentaire (1784) : inventaire et prisée des meubles et outils dans les maisons, bâtiments, cases, chantiers, moulins, puis les esclaves (nègres domestiques, ouvriers, nègres du moulin à eau et du moulin à vent), bêtes à corne, mulets, puis les bâtiments et les terres, et enfin titres et papiers. Vente d'un bateau à Jacques François Hyacinthe Levassor, commandant du quartier du Marigot (1788). Comptes de Levassor avec Decasse neveu (1795-1798). Mémoire de médecin au nom de Mme Levassor pour soins aux maîtres et aux esclaves (1805-1806). Inventaire des biens de la communauté de feu Jacques-Hyacinthe-François Levassor et de sa veuve Louise-Marie-Catherine née Dessalles (1806), à Saint-Pierre, et sur les paroisses de Sainte-Marie (habitation sucrerie du Limbé, et habitation caféyère dite Verville), et de Saint-Pierre et Saint-Paul du Marigot (habitation sucrerie du Charpentier) : inventaire et prisée « des meubles, effets, esclaves, bestiaux, habitations, sucreries ». Au Limbé, à la suite des « Esclaves domestiques », viennent les « Nègres de jardin », puis les « Nègres nouveaux nouvellement achetés et laissés au même prix » ; aux « Nègres » du Charpentier, s'ajoutent 4 « Matelots ». Liquidation et partage de la succession Levassor (1806). Comptes et mémoires de PONCY, agent d'affaires, des ventes et dépenses des deux habitations, pour le comte Ajax de FERBEAUX (Saint-Pierre 1822-1829). Relevés relatifs à l'habitation du Limbé et comptes d'administration : récoltes, revenus, dépenses, plantations, mouvements de la population esclave et des troupeaux (1837, 1842, 1844-1846) ; état nominatif des 225 esclaves, leurs emplois, le nombre d'enfants (1847) et état nominatif des esclaves du Gosier (s.d.). Plan du moulin à cannes du Limbé (1856).

Jacques d'Arjuzon signale :

Vente à Drouot le 29 novembre 2013 par Pierre Bergé de la

**Bibliothèque de Dominique de Villepin**

[http://www.bibliore.com/pdf/cat-vent\\_berge29-11-2013-cat.pdf](http://www.bibliore.com/pdf/cat-vent_berge29-11-2013-cat.pdf)

dont plusieurs lots (manuscrits ou livres) ayant trait aux Antilles

266 : Facture de la vente d'une cargaison de onze barriques de sucre et de 243 esclaves. **Cayenne**, 12-14 janvier 1758, certifiée par Antoine Philippe Lemoyne, le commissaire de la marine, ordonnateur à Cayenne de 1747 à 1763. « À la fin de son séjour, il disposait d'une maison de Cayenne, une briqueterie et 22 esclaves. »

275 Contrat de vente d'esclaves, **Le Cap**, 1<sup>er</sup> octobre 1776, entre Mr. Dubuisson, habitant au Petit St. Louis, et Monsieur Juin, capitaine du navire le Comte d'Artois de Dunkerque. « Richard-Marcel Dubuisson était ancien mousquetaire, capitaine de cavalerie (1761), capitaine à la suite des Dragons blancs de Remoussui [Remoussin NDLR], capitaine de milice de Port de la Paix (1774) et chevalier de Saint-Louis (1776). »

284 FROSSARD (Benjamin Sigismund). La Cause des esclaves nègres et des habitants de la Guinée, portée au tribunal de la justice, de la religion, de la politique ; ou Histoire de la traite & de l'esclavage des nègres, preuves de leur illégitimité, moyens de les abolir sans nuire ni aux colonies ni aux colons. Lyon, Imprimerie d'Aimé de la Roche, 1789. « Pasteur d'origine suisse fixé à Lyon, Benjamin Sigismund Frossard (1754-1830) avait adhéré à la cause antiesclavagiste lors d'un voyage en Angleterre en 1784-1785. Il fut l'un des promoteurs de la suppression de l'esclavage par la Convention.

366 DAIN (Charles). De l'abolition de l'esclavage, 1836. « D'origine guadeloupéenne, Charles Dain (1812-1871) siègea à l'Assemblée constituante en 1848. Il fut alors membre du comité de l'Algérie et des colonies aux côtés de Victor Schoelcher. En tant qu'avocat il s'était fait un nom par sa défense d'Auguste Blanqui au procès de Tours, puis par celle de Victor Considérant et d'autres membres de l'école sociétaire. »

392 SAINT-REMY (Joseph). Vie de Toussaint-L'Ouverture. Paris, Moquet, 1850. « L'historien Joseph Saint-Remy (1815-1858), né en Guadeloupe, avait émigré enfant à Haïti, avant de se fixer en France. »

Ronan Chaussepied a signalé sur la Liste GHC le site

<http://www.maremagnum.com/librerie/libraire-bonnefoi>  
**Lettres de Saint-Domingue 1803-1804**

où se trouvent plusieurs lettres (pas de photo des originaux mais transcriptions intégrales) entre octobre 1803 et février 1804, d'une part entre le général Jean Baptiste BRUNET et l'amiral anglais à la Jamaïque DUCKWORTH et d'autre part de plusieurs personnes de Saint-Domingue sur divers sujets.

Par exemple ces deux extraits qui concernent les archives :

2 pp. in-folio. « A Kingstown le 8 janvier 1804 ou an 12 de la République. Henry Perroud, ordonnateur en chef « a son excellence l'Amiral commandant toutes les forces navales de sa Majesté Britannique, aux isles sous le vent. Monsieur le Général, Désirant porter à mon gouvernement toutes les **archives qui étoient au Cap**, et dont je suis responsable, j'ai l'honneur de vous prier de m'accorder vos bontés pour me mettre à même de les faire passer en France. Je demande à votre Excellence un bon Brick ou autre bâtiment que plusieurs françois, non combattants achetteroient ou afreteroient avec moi. Pour faire respecter ce bâtiment vous auriez la bonté de lui faire délivrer un passe. Nous n'y chargerions que les archives & les meubles & effets des passagers. Aucun non combattant ne pourroit s'y embarquer qu'avec un passeport en règle, et par conséquent, votre permission. Beaucoup de françois ont déjà ressenti les heureux effets de vos bontés, j'ai la confiance de croire que vous voudrez bien m'accorder ma demande. J'ai l'honneur d'être avec une haute considération, pour votre excellence, Monsieur le Général, votre très humble & très obéissant serviteur. Perroud ».

4 pp. in-4. « Spanishtown le 11 février 1804. Le Général de Division Brunet à Monsieur l'Amiral Duckworth Commandant les forces Navales de sa majesté Britannique. (...) j'ai aussi Monsieur l'Amiral, à vous réclamer les **papiers du greffe** que j'ai emporté **des Cayes** ; ce sont des papiers pretieux et qui font la fortune de plusieurs milliers de familles qui un jour seront bien aise de les retrouver ; les ordres de mon gouvernement me prescrivent de les emporter avec moi, si vous avez reçu de votre gouvernement des ordres contraires, veuillez, Monsieur l'Amiral me donner une décharge de la quantité de papiers déposés dans les magasins du Roi au Port-Royal afin que je puisse prouver à mon gouvernement que j'ai rempli mes devoirs. »

#### NDLR

Dans son article publié par La gazette des archives n° 139, 4<sup>e</sup> trimestre 1987 et intitulé « Comment furent rapatriés les greffes de Saint-Domingue 1803-1820 », Marie Antoinette Menier indique, d'après une lettre de Minuty du 20 frimaire XII (12/12/1803), que les archives du greffe des Cayes avaient été évacuées, prises par les Anglais, déposées à la Jamaïque puis rapatriées en France. En revanche celles du greffe du Cap... avaient été remises à Dessalines ! (voir l'article pour plus de détails).

\*\*\*\*\*

## RÉPONSES

### **Avis important :**

Nous publions les réponses à d'anciennes questions mais il n'y aura plus de questions nouvelles.

Utilisez la Liste : <http://listes.u-picardie.fr/wws/info/ghcaraibe>.

Si certains échanges de la Liste nous semblent d'intérêt général, nous les reprendrons sur le site, en les mettant en forme et en complétant si nécessaire, et les annoncerons dans le bulletin trimestriel.

### **92-172 BROOKS (Cuba, 19°)**

(p. 1974, 935, 643)

et

### **93-125 FRION (Cayenne, Pondichéry, 18)-19°)**

(p. 930)

Frank Charriol nous ayant interrogés sur les FRION, nous avons fait suivre son message à Hélène Boissy d'Anglas, qui lui a répondu en lui donnant les éléments sur sa branche et en lui demandant en échange ceux sur le patronyme CARAT. Comme il n'a pas réagi, Hélène Boissy d'Anglas nous a communiqué pour publication sa réponse :

Je n'ai aucun lien avec le patronyme FRION. C'est le nom de la première épouse de mon arrière grand-père, Thomas-Alexandre BROOKS. Je suis issue du second lit. Je n'ai donc pas étudié cette lignée en France mais

quand je suis allée à Cuba j'ai constaté que, par rapport à d'autres, la tombe FRION était en excellent état. Je n'ai pas pu savoir si d'autres personnes y étaient inhumées.

Voici ce que je sais des FRION :

1 François Louis FRION, commis courtier, serait né vers 1770 (dates et lieux inconnus) et serait fils de François Louis et Scholastique VAN ASCHE

x 20/04/1791 Bordeaux, Françoise Victoire PASCAUT (ou PASCAUD) (o 1772 Bordeaux et +14/05/1852 Pondichéry) fille de Jean-Jacques et Léone SANDRÉ

d'où au moins 4 enfants

1.1 Pierre FRION o 19/02/1794 Bordeaux x 19/12/1829 Pondichéry, Jeanne ALMARIC-COURBON

1.2 Louis (ou André ?) Théodore FRION o 20/04/1798 Bordeaux x 21/11/1821 **Cayenne**, Louise FAVARD (1792-1836 Cayenne)

1.3 Joseph Armand FRION o ca 1802 Bordeaux + 21/06/1821 Cayenne

1.4 Jules FRION o 16/08/1808 Bordeaux, + 15/12/1842 Santiago de **Cuba** x Jeanne Victoire CARAT (ax ca 1825 Elias ou Elie DUMAS)

d'où Marie Louise FRION

o 1841 Cuba + 1888 Paris

x Thomas Alexandre BROOKS (bx Marie Louise Alida de BORDEU)

Lien inconnu avec celle qui suit :

1 Louise Catherine Anna FRION o 28/06/1827 Bordeaux + 09/05/1878 Bordeaux

ax Charles LANGLOIS

bx 20/01/1848 Calcutta (transcrit 08/07/1852 Pondichéry), Joseph CHARRIOL (o 25/03/1823 Bordeaux), d'où :

1a.1 Emile CHARRIOL 1851-1919 x Jeanne Marie GIRARDOT (postérité voir *Frank Charriol* sur Geneanet)

1a.2 Louise Ines Marie CHARRIOL o 12/12/1861 Calcutta

x (Cm 28/11/1881 Bordeaux, Me Cassagne) Leonardo PETIT, d'où au moins 5 enfants dont

Thérèse PETIT + 1979 x de la CROPTÉ de CHANTERAC

Henri PETIT +1947

"Guite" PETIT + ca 1985

1a.3 Anita CHARRIOL +1848 x N. de La VAUZELLE d'où au moins Louise, religieuse

NDLR

Nous avons ajouté quelques compléments de dates trouvés dans les arbres sur Geneanet, en particulier la base AMA.

### **09-21 CABANEL de SERMET et LE GALL (Saint-Domingue, 18<sup>e</sup>)**

(p. 5875, 5843-5844)

Me Claude Vidal, Toulouse, 3E10978, 23 juillet 1771 : Joseph Victor CABANEL de SERMET, habitant de cette ville depuis 6 mois, fils de + Jean Pierre Cabanel de Sermet, avocat en parlement et dame Marianne Bonnevalle, marié, habitant de Sermet au diocèse de Vabres, « *étant sur son départ pour le Cap Français isle et cotte St Domingue* » fait cession en faveur de son frère Me Louis Joseph Gabriel Richard Cabanel de Sermet, prêtre hebdomadier du chapitre St Sernin en Rouergue de tous ses droits mobiliers sur la succession ab intestat de la dame sa mère, moyennant 700 livres reçues en argent comptant, « *employées partie à son éducation en cette ville et le surplus devant lui servir pour faire sa traversée audit Cap Français* ».

Cl. Dussert

[Lire un autre bulletin](#)

[Page d'accueil](#)